

**Réunion du 2 décembre 2019**

**Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY**

- Étaient présents : M. Frédéric BIERRY, président.  
M. Bernard FISCHER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Rémi BERTRAND, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Philippe MEYER, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, M. Marcel BAUER, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Etienne WOLF, vice-présidents.  
Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, Mme Françoise BUFFET, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH-WEISS, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Denis SCHULTZ, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Cécile DELATTRE, M. Sébastien ZAEGEL, membres.
- Procuration(s) : Mme Martine JUNG ayant donné pouvoir à M. Eric ELKOUBY, Mme Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à M. Frédéric BIERRY, M. Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Mme Françoise BEY, Mme Christiane WOLFHUGEL ayant donné pouvoir à M. Etienne WOLF, M. Nicolas MATT ayant donné pouvoir à Mme Françoise BUFFET
- Excusé(s) :
- Absent(s) : Mme JURDANT-PFEIFFER Pascale, Mme PFERSDORFF Françoise, M. SENE Marc
- Ne prennent pas part au vote :
- Rapporteur : M. Marcel BAUER

**CP/2019/528  
L4\_2019\_11\_22\_528**

**74030 - Aménagement de l'espace rural  
Rénovation pastorale et reconquête des paysages -  
Proposition d'attribution de subventions**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer les aides suivantes :

- à l'Association Foncière Pastorale (AFP) Le Wildbach de Wildersbach, une subvention de 6 200 € pour la réalisation d'un abri pour troupeau débroussailleur (vaches highland) et stockage de fourrage pour des travaux évalués à 15 500 €,
- à la Commune de Wildersbach, une subvention de 35 547,60 € pour des travaux de rénovation pastorale évalués à 88 869 € HT pour une superficie de 19 ha (lieux-dits Fraize, Schleiffe et Perheux).

Les subventions seront versées au fur et à mesure de l'avancement des travaux, au vu des factures acquittées et d'un état des dépenses certifié.

La Commission permanente décide par ailleurs, pour la subvention à la Commune de Wildersbach, de déroger à la règle de caducité prévue à l'article 7-2 de l'annexe relative aux subventions du règlement financier du Département (subvention d'investissement) pour tenir compte de délais spécifiques à la réalisation de ces travaux en zone de montagne. Aussi, il est décidé de fixer un délai de quatre ans à compter de la décision d'attribution de la subvention pour réaliser les travaux et fournir les états de dépenses et la demande de solde. La règle fixée à l'article 7-1 (caducité si aucun état de dépenses n'a été envoyé dans les deux ans) reste applicable.

Adopté à l'unanimité

**Nombre de votes exprimés : 43**

<b>Vote(s) pour :</b>	M. Bernard FISCHER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Rémi BERTRAND, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Philippe MEYER, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, M. Marcel BAUER, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Etienne WOLF, Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, Mme Françoise BUFFET, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH-WEISS, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Mme Frédérique MOZZICONACCI, M. Serge OEHLER, M. Denis SCHULTZ, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Cécile DELATTRE, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL, M. Frédéric BIERRY, M. Nicolas MATT	43
<b>Vote(s) contre :</b>	/	0
<b>Abstention(s) :</b>	/	0

Pour extrait conforme  
Pour le Président  
Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques



Jean MUCKENSTURM

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20191202-  
lmc1132592-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 04/12/19